

Date de dépôt : 3 février 2022

Pétition

Non à un gaspillage de 4 milliards et à l'émission d'un million de tonnes de CO₂ à Genève – Concerne : extension de la capacité du réseau ferroviaire à Genève

Monsieur le président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,

Lors de la conception de la desserte ferroviaire de l'aéroport de Genève, vers 1980, les CFF, avec l'accord du canton, avaient prévu de réaliser une **boucle ferroviaire** (ci-après : la boucle) concrétisée par une ligne nouvelle bifurquant à Châtelaine de la ligne de La Plaine, longeant la piste de l'aéroport, rejoignant la ligne de Lausanne à proximité de la halte de Genthod-Bellevue. Sur cette ligne nouvelle, la gare de l'aéroport se situe à la hauteur des bâtiments de l'aérogare.

Incertains du succès de cette desserte ferroviaire de l'aéroport, les CFF, avec l'accord des autorités cantonales, décidèrent de ne réaliser d'abord que le premier tronçon de cette ligne nouvelle, jusqu'à la gare. Celle-ci resterait un cul-de-sac tant que la nouvelle voie ne serait pas prolongée jusqu'à rejoindre la ligne de Lausanne.

Dès 2008, il est devenu patent que le nœud ferroviaire de Genève atteignait la limite de sa capacité. Plutôt que de mettre en œuvre l'extension prévue en 1980, les autorités genevoises ont convaincu les autorités fédérales et les CFF d'agrandir la gare de Cornavin et de créer une gare supplémentaire nouvelle à l'aéroport, desservie par une ligne elle aussi nouvelle reliant l'aéroport à Cornavin par les Nations.

Or, pour une **offre ferroviaire équivalente**, la boucle présente les avantages suivants par rapport à la solution échafaudée par les autorités :

- elle résout le problème de l'insuffisance de capacité du nœud ferroviaire en 2030 plutôt qu'en 2050 ;
- elle ne coûte à la Confédération qu'un milliard de francs au lieu de cinq ;

- elle ne coûte rien au canton et à la Ville de Genève au lieu d'un demi-milliard ;
- elle ne nécessite aucun chantier au centre de Genève, ne nécessite que des chantiers modestes répartis le long de son tracé, le plus souvent sur domaine public ou propriété des CFF, au lieu de deux chantiers d'un milliard chacun, se succédant à 10 années d'intervalle au même endroit, le long de l'actuelle voie 8 de Cornavin, en plein centre névralgique de Genève ;
- ses chantiers ne dégagent que 270 000 tonnes de CO₂, au lieu de 1 350 000.

Vu les éléments d'appréciation qui précèdent et attendu que,

- à ce jour, ni les autorités genevoises ni les autorités fédérales n'ont commandé ou effectué d'étude destinée à être suivie d'un rapport concernant la solution de la boucle de l'aéroport ;
- tout projet présente des avantages et des inconvénients par rapport aux projets concurrents,

je vous invite respectueusement, Monsieur le président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil (en particulier : de la commission des transports), à user de l'autorité qui vous a été conférée pour vous emparer de ce dossier et le diligenter de manière à ce qu'un **groupe d'experts neutres, extérieurs aux administrations et aux CFF**, soit mandaté afin de :

- procéder à **une étude comparative globale, approfondie, objective et sans complaisance des deux projets en concurrence à Genève** et
- vous remettre un **rapport** circonstancié avec ses conclusions et ses recommandations,

ceci dans l'intention

- 1) de permettre à votre Conseil de se faire une idée réaliste des enjeux et
- 2) d'épauler les exécutifs et offices concernés, qu'ils soient cantonaux, municipaux ou fédéraux, dans leur recherche des choix les plus judicieux.

N.B. 1 signature¹

M. Mario Jelmini
Grand-Rue 11
1345 Le Lieu

¹ Pour information, la pétition est en outre munie de 109 signatures électroniques.